UN DOCUMENT INÉDIT SUR LES RELATIONS DU MONASTÈRE SAINT-JEAN DE BUCAREST AVEC L'ÉCOLE GIONMAS DE JANNINA

MIHAI ŢIPĂU
(Institut d'études sud-est européennes, Bucarest)

Le but du présent article est la publication d'une lettre du Patriarche de Constantinople Néophyte VII de juin 1800 concernant la situation du Monastère Saint-Elie de la région de Jannina, le Monastère Saint-Jean de Bucarest et l'école grecque dite de Gionmas de Jannina.

Mots-clé : Saint-Jean de Bucarest, Saint-Élie de Zitsa, Manos Gionmas.

Aux Archives Nationales de Roumanie à Bucarest dans le fonds Nouvelles Acquisitions (Achiziţii Noi), MMCMVIII/1 se conserve un document grec daté juin 1800. Il s'agit d'une lettre patriarcale et synodale de Néophyte VII de Constantinople concernant la situation du Monastère Saint-Elie de la région de Jannina, le Monastère Saint-Jean de Bucarest et l'école grecque dite de Gionmas de Jannina [1].

Le résumé en roumain accompagnant le document présente son contenu d'une manière incomplète[2]. Selon ce résumé par le document le synode patriarcal confirme à l' « Académie grecque » de Jannina le droit sur les revenus du monastère Saint-Jean de Bucarest, revenus qui seront utilisés pour les salaires des professeurs et aussi pour les étudiants et les élèves pauvres.

Dans le présent article nous nous proposons de donner une édition de la lettre patriarcale mentionnée ci-dessus, inconnue jusqu'à l'heure.

L'école fondée par Manos Gionmas dans la ville de Jannina, même si elle n'apparait dans les sources comme « Académie », joua un rôle important dans l'histoire de l'enseignement néo-hellénique. Le nom du fondateur est attesté avec plusieurs formes tandis que les chercheurs modernes ont ajouté eux aussi leurs variantes, augmentant la confusion. Dans les sources sont attestées les formes Gionmas (Γκιόνμας / Γγιόνμας) en grec et Giolma en italien[3]. La forme Giorma

[1] Je remercie le Professeur Andrei Pippidi de m'avoir signalé ce document.

[2] Le résumé fait partie d'un document dactylographié intitulé « Inventaire de l'offre de Cornelia Pleşcoianu enregistré sous no. 26651 de 4 décembre 1959 ». Le prix sollicité pour le document de 1800 était de 500 lei.

[3] En italien le groupe consonantique « nm » pouvait être rendu par « mm » ou par « lm ». En roumain la graphie du nom est Ghionma.

(Ghiorma), même s'il s'agit d'une variante phonétique possible en albanais[4], attestée même parmi les épirotes des pays roumains n'a pas été employée jamais pour le fondateur de l'école de Jannina. La forme « Ἐμμανουὴλ Γκιόνμας » au lieu de « Μάνος Γκιόνμας » est attestée principalement dans des ouvrages grecques du XIX^e^ et XX^e^ siècle, et n'est qu'une reconstruction faite sur le terrain de la langue grecque puriste. La forme « Γκιούμας » est aussi plus récente.

Manos Gionmas, fils de Panos, originaire de Jannina décidait par un acte de donation de 1676 que la plus grande partie des intérêts d'un capital de 20000 ducats déposé à la Zecca de Venise serait utilisée pour la fondation d'une école dans sa ville natale et les salaires des professeurs.

On a affirmé que le capital déposé par Manos à Venise provenait du commerce fait en Valachie[5]. Mais l'idée a été contestée et on a soupçonné une confusion entre Manos et son oncle Leondaris, qui a fait sa fortune en Moldavie mais qui voulait fonder une école à Constantinople[6].

Une recherche plus attentive conduit a des conclusions plus nuancées. Leontaris, qui vécut en Moldavie avait fait un dépôt à la Zecca pour fonder une école. Apres sa mort, en 1642 ses biens en Moldavie sont revenus à Basile Lupu, prince régnant, selon la coutume du pays. Mais les fonds déposés a la Zecca de Venise ont été revendiquées par Manos Gionmas, le neveu de Leontaris. Après plusieurs interventions auprès des autorités vénitiennes et quelques disputes avec autres négociants revendiquant une partie des capitaux de Leontaris, Manos est reconnu comme héritier de l'argent déposé par son oncle à la Zecca.

En 1676 Manos Gionmas décida par un acte de donation qu'une grande partie des revenus d'un capital de 20356,1 ducats déposé à la Zecca, sera utilisée pour la fondation d'une école dans sa ville natale et les rétributions des professeurs[7]. Pendant ses démarches pour être reconnu comme héritier de Leontaris, Manos s'engageait de conserver le capital déposé à la Zecca et peut-être aussi sa destination pour soutenir une école.

Les documents conservés dans les archives de Venise démontrent sans aucun doute que les 20356,1 ducats déposés à la Zecca mentionnés dans le testament de

[4] Les formes «Gjonm» et «Gjorm» sont des variations du nom «Gjon» (= «Jean») caractéristiques pour la langue albanaise v. Albert Riska, *The Christian Saints in the* (*Micro*) *Toponymy of Albania*, «Anglisticum International Journal Literature, Linguistics and Interdisciplinary Studies», vol. 2 (2013), 3, p. 169, 172.

[5] La tradition est attestée par Thomas Smart Hughes, *Travels in Sicily, Greece and Albania*, vol. II, Londres, 1820, p. 23–24: « Ioannina contains two schools in which the ancient languages are taught. The first was founded about one hundred and thirty years ago by one Ghioni, a merchant of this city, who had acquired a large fortune by commercial speculations in Valachia. He placed the funds for this foundation in the bank of Venice ». V. aussi *Venezia e le sue lagune*, Giovanni Correr (ed.), tom. I, partie II, Venise, 1847, p. 94 (nouvelle numérotation après la p. 500). Phanis Michalopoulos, *Τὰ Γιάννενα κὶ ἡ νεοελληνικὴ ἀναγεννήση* (*1648–1820*), Athènes, 1930, p. 63.

[6] Ariadna Camariano-Cioran, *Aides pécuniaires fournies par les pays roumains aux Écoles grecques* (I), « Revue des Études Sud-Est Européennes », XVII (1979), 1, p. 149.

[7] D'autres sommes seront données chaque année à deux monastères de Jannina. Konstantinos D. Mertzios, *Τὸ ἐν Βενετία ἠπειρωτικὸν ἀρχεῖον*, « Ἠπειρωτικὰ Χρονικά », 11 (1936), pp. 92–99.

Manos sont ceux provenant de Leontaris[8]. Dans l'acte de donation même de Manos est mentionnée l'intention de Leontaris de fonder une école à Constantinople, mention qui n'aurait aucun sens si Manos avait employé son argent et non celui de son oncle[9].

Les arrangements faits par Manos eurent comme résultat la fondation d'une l'école à Jannina. L'école de Gionmas est présente dans les sources comme la « première » école de la ville même si elle n'était pas la plus ancienne. L'école du Épiphanios Igoumenos fondée avant celle de Gionmas était caractérisée comme la « seconde » école de la ville. L'aide économique fournie à l'école par le dépôt de Manos à la Zecca continua plus de cent vingt ans et ne cessa qu'après la fin de l'indépendance de la république vénitienne en 1797.

Même si l'école a bénéficié aussi d'autres donations[10], on peut soupçonner qu'après la confiscation des dépôts de la Zecca de Venise à la suite des guerres napoléoniennes, il est probable que l'école de Gionmas a eu certaines difficultés économiques.

L'école a eu comme professeurs des personnalités importantes de l'enseignement néohellénique et depuis la moitié du XVIII[e] siècle, l'école a été reprise par des membres de la famille Balanos, d'où le nom de Balaneios attribué parfois par les sources[11]. Au début du XIX[e] siècle, elle a reçu des donations de la part de frères Zosimas, originaires d'Épire et bien connus philanthropes[12].

Le monastère Saint-Élie de Zitsa, en Épire, est probablement une fondation d'époque post-byzantine dont l'église principale (le catholicon) date de 1655-1656[13]. Le village de Zitsa est situé à environ 25 kilomètres de Jannina. Le monastère a eu des relations importantes avec les pays roumains, principalement

[8] Cristian Luca, Cristina Papakosta, *Monumenta Graeca ac Veneta Historiae Romaniae* (I), in «Quaderni della Casa Romena di Venezia», 3(2004), p. 85–93. Lidia Cotovanu, *Chi „finanziò" gli studi a Padova del siniscalco Costantino Cantacuzeno* (*1667– 1669*)?, in *La storia di un riconoscimento: i rapporti tra l'Europa Centro-Orientale e la Penisola italiana dal Rinascimento all'Età dei Lumi*, eds. Cristian Luca, Gianluca Masi, Brăila – Udine, 2012, p. 305–306.

[9] Dans le document il est mentionné que les revenus seront utilisés pour: « la fondazione et mantenimento di un seminario in Gianena, giusta la mente del Sig. Leondari Giolma zio di detto Sig. Mano (benchè pareva egli inclinare alla città di Cos/poli) » v. K.D. Mertzios, *Τὸ ἐν Βενετία ἠπειρωτικὸν ἀρχεῖον*, p. 96.

[10] Th. Smart Hughes, *Travels in Sicily, Greece and Albania*, p. 24. Ph. Michalopoulos, *Τὰ Γιάννενα κὶ ἡ νεοελληνικὴ ἀναγεννήση*, p. 62–63.

[11] Sur l'école de Gionmas v. aussi K.D. Mertzios, *Τὸ ἐν Βενετία ἠπειρωτικὸν ἀρχεῖον*, pp. 100–110. Idem, *Ἀνέκδοτα ἠπειρωτικὰ μνημεῖα. Δ*) *Ἡ σχολὴ τοῦ Γιόνμα*, « Ἠπειρωτικὰ Χρονικά », 13 (1938), pp. 112–113. Virgil Cândea, *Mărturii româneşti peste hotare. Mică enciclopedie de creaţii româneşti şi de izvoare despre români în colecţii din străinătate*, nouvelle série, II *Finlanda – Grecia*, eds. Ioana Feodorov, Andrei Pippidi, Andrei Timotin, Mihai Ţipău, Bucarest, 2011, p. 698, no. 2716.

[12] Ioannis Lampridis, *Περὶ τῶν ἐν Ἠπείρῳ ἀγαθοεργημάτων*, I, Athènes, 1880, p. 80–82.

[13] Dimitrios Kamaroulias, *Τα Μοναστήρια της Ηπείρου*, tom. 1, Athènes, 1996, p. 536–545. *Δρόμοι του ορθόδοξου μοναχισμού. Μοναστήρια της Εγνατίας Οδού. Πολιτιστικός – Τουριστικός Οδηγός*, tom. 1 *Ήπειρος – Δυτική Μακεδονία – Νότια Αλβανία*, ed. Nikos Zias, Kriton Chrisochoidis et alii, [Athènes], 1999, p. 48.

pendant le XVII[e] et XVIII[e] siècle. Parmi les personnalités originaires de Zitsa se remarquent Dosithée Filittis, higoumène du monastère Saint-Jean de Bucarest et plus tard métropolite d'Hongro-Valachie, et Constance Filittis, évêque de Buzău[14].

Le monastère Saint-Jean de Bucarest, connu aussi sous le nom de Saint-Jean-le-Grand ou « des Grecs » a été bâti avant 1595 par le grand trésorier Andreas[15]. Les donations faites par Andreas ont été amplifiées aussi par son gendre Preda Buzescu. Depuis sa fondation le monastère a été « dédié » comme métochion au monastère Saint-Élie de Zitsa[16], de la Métropole de Jannina.

Les premières informations sur les fondateurs proviennent d'un chrysobulle de Georges Duca de 1675, mentionnant que tous les anciens documents du monastère ont été détruits. Après avoir enquêté la question, impliquant aussi le métropolite de Jannina présent à Bucarest, le prince de Valachie reconnaissait au monastère son statut de métochion et la possession de ses propriétés.

L'église du monastère a été rebâtie par le prince de Valachie Constantin Brâncoveanu en 1703, en conséquence il était considéré comme fondation princière[17].

Entre 1784 et 1807 entre l'école grecque dite de Gionmas de Jannina et les monastères Saint-Élie de Zitsa et Saint-Jean de Bucarest il y a eu des relations économiques. Ces relations sont attestées par une série des documents patriarcaux ratifiant des changements de la situation des deux couvents et leurs rapports avec une des plus célèbres institutions d'enseignement de l'espace grec.

La question a fait même l'objet d'une controverse historiographique: les deux monastères ont-ils soutenu économiquement l'école ou, au contraire, l'école leur

[14] Sur le monastère v. aussi V. Cândea, *Mărturii româneşti peste hotare*, nouvelle série, II, p. 387–388.

[15] Le monastère Saint-Jean de Bucarest n'a pas fait jusqu'à l'heure l'objet d'une étude monographique en accord avec son importance pour l'histoire de la ville. Sur le monument v. Nicolae Stoicescu, *Repertoriul bibliografic al monumentelor feudale din Bucureşti,* [Bucarest], [1960], p. 287–289 avec la bibliographie antérieure.

[16] Dans la bibliographie moderne on a affirmé parfois que les liens du couvent bucarestois avec celui de Zitsa commencent au XVIIe siècle, peut-être sous l'influence du chrysobulle de Georges Duca (12 mai 1675). Mais le texte du document atteste que le monastère Saint-Jean avait été métochion du couvent épirote depuis sa fondation. Autres informations sur les fondateurs du monastère sont mentionnées dans le chrysobulle de Constantin Brâncoveanu (8 novembre 1697) et dans l'inscription de la seconde église du monastère, bâtie en 1703. Le texte grec des documents de Georges Duca et Constantin Brâncoveanu a été publié plusieurs fois: Ioannis Lampridis, *Ἠπειρωτικὰ ἱστορικὰ μελετήματα*, *Δ΄ Ἱερὰ ἐν Ἠπείρῳ σκηνώματα ἐξ ἀλλοδαπῆς δωρεῶν τυχόντα*, Athènes, 1904, pp. 61–64. Nicolae Iorga, *Fundaţiunile domnilor români în Epir*, « Analele Academiei Române. Memoriile Secţiunii Istorice », s. II, XXXVI(1914), pp. 910–913. Nicolae Iorga, *Documente greceşti privitoare la istoria românilor publicate după originale, copiile Academiei Române şi tipărituri*, I, Bucarest, 1915 [*Documente privitoare la istoria românilor culese de Eudoxiu de Hurmuzaki*, XIV], p. 738–740, 749–751. L'original roumain du chrysobulle de C. Brâncoveanu est publié dans: George Potra, *Documente privitoare la istoria oraşului Bucureşti 1634–1800*, Bucarest, 1982, pp. 113–115, no. 70 (dans le document publié le nom de la localité est Fiţa au lieu de Zitsa).

[17] Pour l'inscription de l'église de 1703 v. *Inscripţiile medievale ale României. Oraşul Bucureşti*, I 1395–1800, eds. Alexandru Elian et alii, Bucarest, 1965, p. 416, no. 453.

avait prêté son argent pour les sauver dans une situation difficile? Les informations fournies par le document que nous publions ici peuvent offrir une réponse a cette question.

En 1939 Victor Papacostea, dans une étude sur les relations de l'Épire avec l'espace roumain affirmait que l'école de Jannina était soutenue surtout par des fonds venus de Valachie. L'auteur faisait allusion aux relations de l'école avec le monastère de Zitsa et celui de Bucarest, relations argumentés par la publication d'un document inédit dans l'annexe de l'étude[18]. Mais l'étude de Papacostea n'avait pas d'annexe et nous ne savons pas de quel document il s'agissait. On peut seulement spéculer que le document était une de plusieurs décisions patriarcales sur ce sujet.

En 1979 Ariadna Camariano-Cioran abordait le sujet dans une étude de synthèse sur les aides roumaines aux écoles grecques. Elle soutenait, basée sur des sources publiées et inédites, que l'école de Gionmas appuya de ses fonds les deux monastères dans un moment difficile de point de vue économique[19].

Deux des documents patriarcaux concernant le sujet ont été déjà publiés partialement par Vasileios Mystakidis en 1886[20]. Le même auteur qui a eu l'opportunité d'étudier les registres du Patriarcat de Constantinople a dressé aussi une liste des documents concernant l'école de Gionmas. Mais cette liste n'est pas exhaustive ni complète.

En résumant, les documents patriarcaux sur ce sujet sont cinq[21]:

1. Lettre de Procope, janvier 1787, inédite.
2. Lettre de Grégoire V, 1797–1798, inédite.
3. Lettre de Néophyte VII, juin 1800, publiée ici.
4. Lettre de Callinique IV, septembre 1805, publiée.
5. Lettre de Grégoire V, janvier 1807, publiée partiellement.

On a mentionné dans ce contexte[22] une autre lettre patriarcale de Néophyte VII, de mai 1790, mais celle-ci concerne le monastère Saint-Élie de village de Vitsa (dans la région de Zagori) et non celui de Zitsa[23].

Dans le document de juin 1800 le patriarche Néophyte VII et le synode constate qu'on doit corriger les choses que ne sont bonnes et justes, surtout quand il s'agit de saints établissements ou d'institutions d'utilité publique. Par un

[18] Victor Papacostea, *Esquisse sur les rapports entre la Roumanie et l'Émpire*, « Balcania », I (1938), p. 239.

[19] Ariadna Camariano-Cioran, *Aides pécuniaires* (I), pp. 150–151.

[20] V.A. Mystakidis, *Συμβολὴ εἰς τὴν ἱστορίαν τῶν ἐν Ἰωαννίνοις σχολείων (Σχολὴ τοῦ Γκιούμα – Ἀνέκδοτα ταύτης Σιγίλια*), « Παρνασσός », 10(1886), 2, pp. 70–73, 3, pp. 133–137.

[21] V.A. Mystakidis, *Σχολεῖα μετὰ τὴν Ἅλωσιν κατὰ τοὺς κώδικας τοῦ Οἰκουμεν. Πατριαρχείου*, « Ἐπετηρὶς Ἑταιρείας Βυζαντινῶν Σπουδῶν », 13 (1937), pp. 147–148, où sont énumérés les documents de 1787, 1805, un document sans date, peut-être celui de 1807) et une lettre adressée au métropolite Hiérothée de Jannina avec la date incomplète (1 septembre), identifiés par V.A. Mystakidis dans les registres H΄, I΄ et IA΄ du Patriarcat de Constantinople.

[22] Ariadna Camariano-Cioran, *Aides pécuniaires* (I), p. 150, note 168.

[23] V. Dionysios A. Zakythinos, *Πατριαρχικὸν σιγίλλιον ἀναφερόμενον εἰς τὴν παρὰ τὸ Μονοδένδρι Μονὴν τοῦ Ζαγορίου τοῦ Προφ. Ἠλιοῦ*, « Ἠπειρωτικὰ Χρονικά », 4 (1929), p. 102–106.

document daté 5 janvier 1784 le patriarche Procope accordait le statut de stavropégie aux monastères Saint-Élie de Zitsa et Saint-Jean de Bucarest et les « réunissait » avec l'école de Gionmas. Néophyte VII révoque partialement cette décision de Procope et met de nouveau le couvent de Zitsa sous la juridiction canonique du métropolite de Jannina comme il était auparavant.

Le monastère de Bucarest est reconnu comme métochion Saint-Élie, mais avec le régime de stavropégie patriarcale, tandis que ses biens et ses propriétés demeurent à la disposition du monastère épirote. A son tour, l'école de Gionmas de Jannina peut utiliser les revenus établis auparavant provenant de ces deux monastères, au profit de ses professeurs et étudiants. Le document patriarcal ne fait aucune précision sur ces obligations économiques.

Il est intéressant de remarquer que la conservation de la qualité de stavropégie patriarcale est justifiée par sa «mémorable gloire princière» (« ἀείμνηστον αὐθεντικὸν κλέως ») et aussi par le fait qu'il « n'est pas possible de faire d'autre manière » (« καὶ οὐκ ἄλλως δυνατὸν γενέσθαι »).

La lettre patriarcale et synodale de 1800 atteste donc la possibilité, du moins abstraite, d'un appui pécuniaire du couvent de Bucarest pour l'école de Jannina. Le monastère avait d'ailleurs des propriétés dont les revenus auraient pu offrir un tel appui. Également le document ne fait aucune mention d'une dette des monastères envers l'école de Gionmas.

Le contenu du document de juin 1800 est résumé (d'une manière inexacte) dans la lettre patriarcale de Callinique IV de septembre 1805 sur le même sujet[24]. Selon ce résumé, la lettre de Néophyte VII prévoyait que le monastère de Zitsa et le métochion de Bucarest seront libres et séparés de l'école de Gionmas et placés sous la juridiction canonique de la Métropole de Jannina. Il y a donc deux inexactitudes car la lettre de 1800 ne prévoyait l'interruption des liens avec l'école et maintenait le monastère Saint-Jean comme stavropégie patriarcale.

Il est possible que l'auteur du texte de 1805 n'ait pas consulté directement le document de 1800 (même s'il devait être transcrit dans les registres patriarcaux). Ces informations inexactes et peut-être indirectes justifient une fois de plus la nécessité de la présente édition de la lettre patriarcale et synodale de 1800.

Selon une mention dans le texte le document de Néophyte VII a été envoyé au métropolite de Jannina Hiérothée[25], qui est peut-être la personne qui l'a sollicité. Dans le document que nous publions le métropolite de Jannina est désigné aussi avec l'appellatif de « exarque de toute la Corcyre » (« ἔξαρχος πάσης Κερκύρας »), titre obtenu probablement après la fin de la domination vénitienne dans les îles Ioniennes. Mais il est possible que l'original du document soit resté en Valachie, au monastère Saint-Jean de Bucarest.

[24] V.A. Mystakidis, *Συμβολὴ εἰς τὴν ἱστορίαν τῶν ἐν Ἰωαννίνοις σχολείων*, p. 70–73.

[25] Métropolite de Jannina entre 1799 et 1810 v. Nikolaos G. Mystakidis, *Ἐπισκοπικοὶ κατάλογοι. Παρατηρήσεις ἐπὶ τῶν χρονολογικῶν καταλόγων τοῦ σεβασμ. Μητροπολίτου Ἀμασείας κ. Ἀνθίμου Ἀλεξούδη. Μητρόπολις Ἰωαννίνων*, «Νεολόγου Ἑβδομαδιαία Ἐπιθεώρησις. Πολιτική, φιλολογική, ἐπιστημονική», 2 (1893), 44, p. 865.

Le document de 1800 a été annulé premièrement en 1805 par la lettre de Callinique IV et ensuite, avec tous les autres actes antérieurs concernant le même sujet en 1807 par la lettre de Grégoire V.

Ce dernier document, émis par Grégoire V clarifie toute la question. En 1787 (c'est à dire avant la confiscation du dépôt de l'école de la Zecca vénitienne) les dettes du monastère Saint-Élie de Zitsa ont été payées par le higoumène du monastère Saint-Jean de Bucarest „de son propre argent" et aussi par certains citoyens de Jannina utilisant les fonds de l'école de Gionmas. En échange, les deux couvents ont été « réunis » avec l'école et devaient payer le salaire d'un professeur et la nourriture et les vêtements des dix élèves pauvres[26].

Le higoumène du monastère Saint-Jean était à l'époque une personnalité importante pour l'histoire ecclésiastique roumaine: Dosithée Filittis, originaire de Zitsa et futur métropolite d'Hongro-Valachie.

Il semble que l'appui pécuniaire pour l'école prévu par la lettre patriarcale de 1787 ne se concrétisa pas et on a essayé de trouver des solutions reflétées dans la série des documents patriarcaux mentionnés. Cet appui était d'autant plus important pour l'école de Gionmas qui perdit après 1797 ses revenus annuels de Venise.

En 1807 la question de la dette et des rapports des deux monastères avec l'école était enfin résolue. L'higoumène de Saint-Élie Grégoire donnait à l'école de Jannina 40000 piastres (γρόσια), somme déposé à la Grande Église et administré par les éphores de l'école de Constantinople. Les revenus de ce capital seront utilisés pour les élèves pauvres de l'école de Gionmas, et les deux monastères sont libérés de chaque obligation envers l'école[27].

La lettre patriarcale et synodale de juin 1800 complète les informations sur les relations entre le couvent bucarestois, celui de Zitsa et une des plus importantes écoles grecques d'Épire.

ANNEXE

Lettre patriarcale et synodale de Néophyte VII de Constantinople (juin 1800)[28]

† Νεόφυτος ἐλέῳ Θεοῦ Ἀρχιεπίσκοπος Κωνσταντινουπόλεως Νέας Ῥώμης καὶ Οἰκουμενικὸς Πατριάρχης

† Καλὸν μὲν ἦναι μηδεμία ποτὲ παρεκτροπὴ τῶν ἀγαθῶν καὶ δικαίων τοῖς ἀν(θρώπ)οις συνέβαινεν, οὕτω γὰρ ἂν οὔτε διαφορὰ περὶ τούτων συνίσταντο, οὔτε

[26] V.A. Mystakidis, *Συμβολὴ εἰς τὴν ἱστορίαν τῶν ἐν Ἰωαννίνοις σχολείων*, « Παρνασσός », 10 (1886), 3, p. 133–134.

[27] *Op. cit*, p. 134–137. Sur les relations de l'école de Gionmas avec le monastère Saint-Élie de Zitsa, v. aussi I. Lampridis, *Ἠπειρωτικὰ ἱστορικὰ μελετήματα*, Δ΄ *Ἱερὰ ἐν Ἠπείρῳ σκηνώματα*, p. 39–41.

[28] Archives Nationales de Roumanie (Bucarest) fonds Nouvelles Acquisitions (Achiziţii Noi), MMCMVIII/1. Original grec, papier cartonné.

ἀνακρίσεως καὶ ἀναθεωρήσεως ἔδει, καθὰ δὲ τοῦτο οὐχ ὅπως δυσχερές, ἀλλ'ὡς εἰπεῖν ἐπὶ τῷ ἀν(θρωπίν)ῳ βίῳ ἀδύνατον, διὰ τοῦτο ἀναγκαίως ὀφείλουσι καὶ οἱ προιστάμενοι οὐ μόνον περὶ τῶν μελλόντων ἐπιμελεῖσθαι ὅπως καλῶς ἔξουσιν[29], ἀλλὰ δὴ καὶ τὰ προγεγενημένα ἐμφρόνως ἀπέρχεσθαι, νουνεχῶς ἐπιδιορθούμενοι, ἅτινα μὴ κατὰ τὸ δέον ἐγένοντο, ἄλλως τε ἦν τύχει[30] ἡ παρεκτροπὴ συμβεβηκεῖαν ἐπὶ τῶν κοινοφελῶν ἢ ἱερῶν σκηνωμάτων, ὅσῳ γὰρ ταῦτα τῷ γένει ἀναγκαιότερα, τοσούτῳ ὠφελιμωτέρα ἡ ἀναθεώρησις αὐτῶν καὶ ἐπιδιόρθωσις.

Τοιαύτῃ οὖν ἀναθεωρήσει καὶ ἐπιδιορθώσει ἔγνωμεν ἤδη χρήσασθαι καὶ περὶ τοῦ ἐν τῇ ἐπαρχίᾳ Ἰωαννίνων Ἱεροῦ Μοναστηρίου τοῦ Προφήτου Ἡλιοῦ μετὰ τοῦ ἐν Βουκουρεστίῳ τῆς Βλαχίας μετοχείου αὐτοῦ τοῦ Ἱεροῦ φαμὲν Μοναστηρίου τοῦ Ἁγίου Ἰωάννου, καὶ γὰρ ἐν τοῖς Ἱεροῖς Κώδιξι τῆς καθ'ἡμᾶς τοῦ Χριστοῦ Μεγάλης Ἐκκλησίας εἴδομεν συνοδικῶς πατριαρχικὸν καὶ συνοδικὸν συγγιλλιῶδες ἐν μεμβράναις γράμμα, καταγεγραμμένον ὡς ἐκδεδομένον ἐπὶ τῆς πατριαρχείας τοῦ Παναγιωτάτου πρώην Κωνσταντινουπόλεως, ἐν Χ(ριστ)ῷ τῷ Θ(ε)ῷ ἀγαπητοῦ καὶ περιποθήτου ἡμῶν ἀδελφοῦ καὶ συλλειτουργοῦ κυρίου Προκοπίου κατὰ μῆνα Ἰαννουάριον ε΄ης τοῦ ͵αψπδ΄ σωτηρίου ἔτους, περιέχον, ὅτι τὸ εἰρημένον Ἱερὸν Μοναστήριον τοῦ Προφήτου Ἡλιοῦ ὑπῆρχεν ἀνέκαθεν ἐνοριακὸν τῆς Ἁγιωτάτης Μητροπόλεως Ἰωαννίνων, καὶ ἦν συνημμένον αὐτῇ, τὸ δὲ ῥηθὲν μετόχειον τοῦ Ἁγίου Ἰωάννου ἦν ὑποκείμενον αὐτῷ, διεξαγόμενα ἀμφότερα παρὰ τοῦ κατακαιρὸν κυριάρχου τῆς Ἁγιωτάτης Μητροπόλεως Ἰωαννίνων, ἀλλ'ἐπειδὴ ἐγένετο τινικαῦτα αἴτησις τῶν ἐν τῇ ἐπαρχίᾳ ἐκείνῃ Χριστιανῶν ὅπως ἐπιχορηγηθῇ αὐτοῖς κατὰ πατριαρχικὴν φιλοτιμίαν ἡ σταυροπηγιακὴ χάρις, γένηται δὲ ἡ ἕνωσις αὐτῶν εἰς τὴν ἐν Ἰωαννίνοις σχολὴν τοῦ Γκιόνμα ἐπιλεγομένην ὡς συντηριτικὴ κατ'ἄμφω τοῖς τε δυσὶ μοναστηρίοις, καὐτῇ τῇ σχολῇ, ἐπένευσεν ἡ Ἐκκλησία τῷ αἰτήματι αὐτῶν, καὶ ἠξίωσεν ἀποχρῶντος, βουλομένη τὸ κοινῇ συμφέρον καὶ τὴν ὠφέλειαν, ἀλλ'ἐκ καιρικῶν περιστάσεων τὰ πράγματα οὐκ ἀπέβη συμφώνως[31] ταῖς γενομέναις τηνικαῦτα αἰτήσεισι, ἅτε δὴ τοῦ ῥηθέντος Ἱεροῦ Μοναστηρίου τοῦ Προφήτου Ἡλιοῦ ἐν στερήσει γενομένου τῆς ἀμέσου προστασίας, καὶ ἀρχιερατικῆς ἐπιμελείας, τὰ κτήματα αὐτοῦ καὶ πράγματα οὐκ ἀξίως ᾠκονομοῦντο οὐδὲ εὐμαρῶς διεξάγοντο, διά τοι τοῦτο γνώμῃ κοινῇ καὶ συνοδικῇ ἔγνωμεν κατὰ πρόνοιαν ἐκκλησιαστικὴν ἀποκαταστῆσαι αὖθις μὲν αὐτὸ ὡς τὸ πρῶτον ἐνοριακὸν καὶ ὑποκείμενον τῇ Ἁγιωτάτῃ Μητροπόλει Ἰωαννίνων, τὸ δὲ ἐν Βουκουρεστίῳ μετόχιον αὐτοῦ Ἱερὸν Μοναστήριον τοῦ Ἁγίου Ἰωάννου ὡς ἀνέκαθεν κτητορικὸν αὐθεντικόν, καὶ χρῄζον ἀπαραιτήτως τῆς κατὰ πατριαρχικὴν φιλοτιμίαν σταυροπηγιακῆς χάριτος καὶ ἀξίας διὰ τὸ ἐν αὐτῷ ἀείμνηστον αὐθεντικὸν κλέος, καὶ οὐκ ἄλλως δυνατὸν γενέσθαι, ἔχειν τὴν πατριαρχικὴν καὶ σταυροπηγιακὴν χάριν καὶ ἀξίαν, μνημονευομένου ἐν αὐτῷ τοῦ κανονικοῦ πατριαρχικοὺ ὀνόματος, εἶναι δὲ ἠνωμένον ἀναφαιρέτως καὶ ἀναπόσαστως τῷ ῥηθέντι Ἱερῷ ἐνοριακῷ Μοναστηρίῳ τοῦ Προφήτου Ἡλιοῦ ὡς ἐκ παλαιοῦ τοῦ

[29] Leçon incertaine.
[30] Leçon incertaine.
[31] Dans le texte: συμφόνως.

χρόνου μετόχειον αὐτοῦ, καὶ ἀπονέμον τὰ προσόδα καὶ ὅσαπερ ἀπέδιδε κατ'ἔτει ἐξ ἀρχῆς.

Τούτου χάριν καὶ γράφοντες ἀποφαινόμεθα συνοδικῶς μετὰ τῶν περὶ ἡμᾶς Ἱεροτάτων ἀρχιερέων καὶ ὑπερτίμων, τῶν ἐν Ἁγίῳ Πνεύματι ἀγαπητῶν ἡμῶν ἀδελφῶν καὶ συλλειτουργῶν, ἵνα τὸ μὲν ἐν Ἰωαννίνοις Ἱερὸν μοναστήριον τοῦ Προφήτου Ἠλιοῦ[32] ὑπάρχῃ ἀπὸ τοῦ νῦν καὶ εἰς τὸ ἑξῆς χρόνον, καὶ λέγεται καὶ παρὰ πάντων γινώσκηται ἐνοριακὸν ὡς τὸ πρῶτον τῆς Ἁγιωτάτης Μητροπόλεως Ἰωαννίνων, καὶ ὑποκείμενον αὐτῇ μετὰ πάντων τῶν κτημάτων καὶ πραγμάτων καὶ ἀφιερομάτων κινητῶν τε καὶ ἀκινήτων τῶν τε ἤδη ὄντων, καὶ τῶν εἰσέπειτα προσγενησομένων ἄν, μνημονευομένου ἐν αὐτῷ τοῦ κανονικοῦ ὀνόματος τοῦ κατὰ καιρὸν ἀρχιερέως Ἱεροτάτου μητροπολίτου Ἰωαννίνων, διεξαγομενόν τε καὶ διακυβερνόμενον παρὰ τοῦ ἤδη Ἱεροτάτου μητροπολίτου Ἰωαννίνων, συναδελφοῦ ἡμῶν κὺρ Ἱεροθέου καὶ τῶν μετὰ ταῦτα διαδόχων αὐτοῦ, διοριζομένου καὶ ἀποκαθιστῶντος ἐπὶ ἰδίᾳ ἐξουσίᾳ ἐν αὐτῷ ἡγουμένους καὶ οἰκονόμους τοὺς μᾶλλον δοκίμους καὶ ἀξίους, καὶ ἀποσοβούντας τοὺς φαύλους καὶ λυμαίνοντας[33] τῶν μοναστηριακῶν κτημάτων καὶ κτημάτων[34] πραγμάτων καὶ ἀφιερωμάτων, καὶ θεωροῦντας καὶ ἐξετάζοντας ἐπ'ἀκριβείας τοὺς λογαριασμοὺς τῶν ἐτισίων[35] προσόδων αὐτῶν καὶ δαπανημάτων[36], τὸ δὲ ἐν Βουκουρεστίῳ Ἱερὸν Μοναστήριον τοῦ Ἁγίου Ἰωάννου εἴη μὲν καὶ λέγεται καὶ παρὰ πάντων γινόσκηται πατριαρχικὸν σταυροπηγιακόν, μνημονευομένου ἐν αὐτῷ τοῦ κανονικοῦ ὀνόματος τοῦ κατὰ καιρὸν οἰκουμενικοῦ πατριάρχου, ὡς μετόχειον δὲ ἀναφαίρετον καὶ ἀναπόσπαστον ἀνέκαθεν τοῦ εἰρημένου ἐνοριακοῦ μοναστηρίου τοῦ Προφήτου Ἠλιοῦ[37] ὑπάρχῃ συνημμένον αὐτῷ διὰ παντὸς μετὰ πάντων τῶν κτημάτων αὐτοῦ καὶ πραγμάτων καὶ ἀφιερωμάτων κινητῶν τε καὶ ἀκινήτων τῶν τε ἤδη ὄντων, καὶ τῶν εἰσέπειτα προσγενησομένων αὐτῷ ἄν, ἀπονέμον τάς ἐτησίους προσόδους ἃς ἀπέδιδεν ἐξ ἀρχῆς εἰς τὸ εἰρημένον Ἱερὸν Μοναστήριον τοῦ Προφήτου Ἠλιοῦ, ἡ δὲ ῥηθεῖσα κοινὴ σχολὴ τῶν ἑλληνικῶν μαθημάτων τοῦ Γκιόνμα[38] ἔχῃ ὡς τὸ πρῶτον τὴν ἐξ αὐτῶν ἀμφοτέρων, τῶν μοναστηρίων ὠφέλειαν, καὶ τάς τεταγμένας προσόδους πρὸς ἄνεσιν τῶν ἐν αὐτῇ διδασκάλων, καὶ τῶν φοιτητῶν καὶ διδασκομένων μαθητῶν.

Ταῦτα τοίνυν ὥρισται ἐκκκλησιαστικῶς, καὶ κεκύρωται συνοδικῶς εἰς εὐστάθειαν, καὶ ἀρίστην διοίκησιν τῶν εἰρημένων δύω Ἱερῶν Μοναστηρίων, καὶ εἰς διαμονὴν καὶ συντήρησιν τῆς ἐκεῖ κοινῆς σχολῆς τῶν ἑλληνικῶν μαθημάτων. Ὅς δὲ ἂν τῶν Χριστιανῶν Ἱερωμένος ἢ λαϊκὸς ἑκάστης τάξεως καὶ βαθμοῦ ἐπιχειρήσῃ ποτὲ ἀναιρέσαι τρόπῳ οἰοδήτινι τὰ ἐν τῷ παρόντι συνοδικῶς

[32] Dans le texte: Ἠλιού.
[33] Dans le texte: λυμενόντας.
[34] Le mot κτημάτων est peut-être répété par erreur.
[35] Dans le texte: αἰτισίων.
[36] Dans le texte: δαναπανημάτων.
[37] Dans le texte: Ἠλιού.
[38] Dans le texte: Κγιόνμα.

ἀποφανθέντα, καὶ διασείσαι τὴν ἐνοριακὴν ἀποκατάστασιν τοῦ εἰρημένου Ἱεροῦ Μοναστηρίου τοῦ Ἁγίου Ἰωάννου καὶ ἐπήρειάν τινα ἢ βλάβην καὶ ζημίαν προξενῆσαι τῷ κυριάρχῃ αὐτῶν Ἱεροτάτῳ μητροπολίτῃ Ἰωαννίνων, καὶ τῇ ῥηθείσῃ κοινῇ σχολῇ τῶν ἑλληνικῶν μαθημάτων, οἱ τοιοῦτοι ὁποῖοι ἂν ὦσιν ὡς κοινοὶ λυμεῶνες καὶ φθορεῖς τῶν καλῶν καὶ ἐπαινετῶν ἔργων, ἀφορισμένοι ὑπάρχωσι παρὰ τῆς Ὁμοουσίου καὶ Ζωοποιοῦ καὶ Ἀδιαιρέτου Μακαρίας Τριάδος τοῦ Ἑνὸς τῇ Φύσει Μόνου Θεοῦ, καὶ κατηραμένοι καὶ ἀσυγχώρητοι, καὶ μετὰ θάνατον ἄλυτοι, καὶ τυμπανιαῖοι, καὶ πάσαις ταῖς πατρικαῖς καὶ συνοδικαῖς ἀραῖς ὑπεύθυνοι, καὶ ἔνοχοι τοῦ πυρὸς τῆς γεέννης, καὶ τῷ αἰωνίῳ ἀναθέματι ὑπόδικοι. Διὸ εἰς τὴν περὶ τούτων ἔνδειξιν καὶ διηνεκῆ τὴν ἀσφάλειαν ἀπελύθη τὸ πάρον ἡμέτερον πατριαρχικὸν καὶ συνοδικὸν σιγγιλλιῶδες ἐν μεμβράναις ἐπικυρωτικὸν γράμμα, καταστρωθὲν κἀν τῷ Ἱερῷ Κώδικι τῆς καθ'ἡμᾶς τοῦ Χριστοῦ Μεγάλης Ἐκκλησίας, ἀπεστάλη τῷ ῥηθέντι Ἱερωτάτῳ μητροπολίτῃ Ἰωαννίνων, ὑπερτίμῳ καὶ ἐξάρχῳ πάσης Κερκύρας ἐν Ἁγίῳ Πνεύματι ἀγαπητῷ ἡμῶν ἀδελφῷ καὶ συλλειτουργῷ κὺρ Ἱεροθέῳ ὡς κυριάρχη ἑκατέρου μοναστηρίου. Τὸ ˏαω΄^{ω} κατὰ μῆνα Ἰούνιον ἐπινεμήσεως γ΄^{ης}.

† Νεόφυτος ἐλέῳ Θεοῦ Ἀρχιεπίσκοπος Κωνσταντινουπόλεως Νέας Ῥώμης καὶ Οἰκουμενικὸς Πατριάρχης

† Ὁ Ἡρακλείας Μελέτιος † Ὁ Κυζίκου Ἰωακεὶμ † Ὁ Χαλκιδόνος[39] Ἱερεμίας[40] † Ὁ Δέρκων Μακάριος † Ὁ Θεσσαλονίκης Γεράσιμος † Ὁ Προύσης[41] Ἄνθιμος[42] † Ὁ Νεοκαισαρείας Ἡσαΐας † Ὁ Λαρίσσης Διονύσιος † Ὁ Ἄγγυρας Ἰωαννίκιος † Ὁ Μαρωνείας Νεόφυτος.

[39] Leçon incertaine.
[40] Leçon incertaine.
[41] Leçon incertaine.
[42] Leçon incertaine.